



*MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
AUPRES DES NATIONS UNIES, DE L'ORGANISATION MONDIALE
DU COMMERCE ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES.
Route de Ferney, 149 H – 1218 Grand-Saconnex/Genève (Suisse)
Tel : 4122 717 02 50 – Fax : 4122 717 02 60
E.mail : cotedivoire@bluwin.ch*

Monsieur le Président,

Ma délégation voudrait vous féliciter très chaleureusement pour la compétence et l'efficacité avec lesquelles vous avez dirigé nos travaux et saluer les autres délégations présentes à cette rencontre.

Nous nous réjouissons de l'opportunité qui nous est offerte d'évoquer la situation des armes à sous-munitions en Côte d'Ivoire, suite notamment à la récente crise politico-militaire qu'elle vient de connaître après l'élection présidentielle de novembre 2011.

Monsieur le Président,

La situation politico-militaire que la Côte d'Ivoire connaît depuis 2002 et plus récemment encore la crise postélectorale ont contribué à accentuer l'insécurité. En effet l'instabilité politique, les affrontements entre belligérants, et les bombardements des arsenaux militaires ont participé largement à la contamination sur une partie bien définie du territoire ivoirien, notamment le district d'Abidjan (la capitale économique), Yamoussoukro (la capitale politique), et une partie de l'Ouest du pays qui connaissent une pollution par Restes Explosifs de Guerre (UXO et AXO).

A cet égard, le Ministère de l'Intérieur de la Côte d'Ivoire épaulé par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et l'Opération LICORNE (Forces Françaises en Côte d'Ivoire) ont entrepris de dépolluer le district d'Abidjan. Il s'agit de débarrasser la ville de tout reste explosif de guerre et d'effectuer les nettoyages nécessaires dans certaines casernes et zones de combats.

Cette action débutée très tôt en avril 2011 et actuellement en cours se déroule bien, avec la participation des artificiers de la Gendarmerie Nationale et le Bataillon du Génie Militaire de la Côte d'Ivoire sous l'œil attentif de l'UNMAS.

Pendant ce temps, The HALO Trust sous le contrôle de l'UNOPS Mine Action Cluster conduisait une enquête terrain dans l'Ouest du pays en vue d'évaluer l'ampleur de la contamination en REG et éventuellement de mines antipersonnel. Les conclusions de ladite enquête rendues à la mi-juin font état d'un faible niveau de contamination en REG et aucune évidence d'utilisation de mines antipersonnel. Cependant, à Yamoussoukro et à San Pedro, des bombes aériennes et des roquettes contenant des sous-munitions ont été trouvées. Ces munitions abandonnées sont stockées dans des magasins sous le contrôle des forces de l'ONUCI. Vu leur nombre peu élevé, celles-ci peuvent être détruites assez rapidement comme le souhaitent le gouvernement ivoirien et tous les autres organismes nationaux et internationaux impliqués dans la sécurité humanitaire et présents en Côte d'Ivoire.

Toutes ces activités de recherche et de dépollution n'ont tout de même pas empêché les nouvelles autorités ivoiriennes de prendre des mesures visant à sensibiliser les populations aux dangers des REG. Ainsi une campagne de sensibilisation a été initiée avec l'UNICEF au début du mois de juin, de même qu'une formation d'agents sensibilisateurs a été conduite avec le CICR de manière à effectuer des liaisons communautaires avec les populations. En outre, une formation de déminage humanitaire est en train d'être conduite en Côte d'Ivoire par l'UNMAS et MSB en termes de renforcement des capacités, au profit des unités militaires ivoiriennes.

Monsieur le Président,

La Côte d'Ivoire est état signataire de la convention sur les armes à sous-munitions, et à cet effet, avec le concours et l'assistance de nos partenaires, nous pensons pouvoir détruire les quelques bombes à sous-munitions et ainsi rendre la Côte d'Ivoire libre de ces engins dans de brefs délais. Dans le même temps, nous souhaitons accélérer le processus de ratification par la future chambre des représentants qui sera renouvelée avant la fin de l'année, afin que très bientôt la Côte d'Ivoire puisse siéger comme état partie à la convention. Nous continuerons donc de travailler étroitement avec tous les acteurs impliqués dans cette noble et importante tâche qui est de promouvoir l'universalisation de la Convention contre les armes à sous munitions.

C'est l'occasion pour ma délégation de réitérer sa profonde gratitude à tous les gouvernements, aux agences du système des Nations Unies ainsi qu'à toutes les organisations gouvernementales et non gouvernementales. Tous n'ont ménagé aucun effort pour soutenir la Côte d'Ivoire, non seulement au plan politique pour faire triompher la démocratie mais aussi pour leur assistance humanitaire au cours des moments difficiles qu'a traversé notre pays avec son cortège de nombreux blessés, personnes déplacées et réfugiés. Le gouvernement ivoirien sait aussi pouvoir compter sur votre coopération dans ses activités de décontamination des bombes à sous-munitions et la promotion de l'universalisation de la Convention contre ces armes meurtrières.

Je vous remercie Monsieur le Président.